Le PLU favorable à la santé de Garges-lès-Gonesse

Rencontre Planif Territoires IDF – 3 juin 2024

GARGES
Forte & fière

SOMMAIRE

- **Une méthodologie spécifique pour l'intégration des enjeux de santé**
- **Diagnostic santé** : une attention aux fragilités et inégalités sociales de santé
  - Impact du contexte socio-démographique sur la santé
  - Focus sur l'offre et l'accès aux soins
  - Impact des milieux naturels et de l'environnement sur la santé
  - Impact des pratiques et mode de vie sur la santé
- **Des orientations intégrant les enjeux de santé au sein du PADD**
- **Focus sur l'OAP santé**
- **Exemples de traduction concrète**
  - Sur le plan environnemental
  - Un habitat digne et durable
  - Des projets déjà mis en œuvre

Une méthodologie spécifique pour intégrer les enjeux de santé au sein du PLU

Une méthode de travail spécifique

- Lauréat de l'appel à projet de l'ARS « Réduction des inégalités sociales de santé » : subvention du PLU à hauteur de 50K€
- Ateliers avec divers acteurs du champ de la santé (ARS, EKOPOLIS, DDT) afin d'alimenter le contenu du PLU et intégrer la question de la santé au prisme de la réduction des inégalités sociales de santé.
- Une concertation innovante :
  - 3 vidéos-trottoirs « enquête de terrain » (été 2021)
  - Une réunion publique de lancement de la révision du PLU
  - 7 stands PLU en lien avec la tournée du bus de la Ville
  - 4 ateliers avec élus et agents de la Ville
  - 4 ateliers Jeunes animés par les centres sociaux de la Ville
  - Une plateforme numérique participative (1 questionnaire et 2 cartes interactives)
  - Un questionnaire santé sur les aménagements favorables à l'activité physique et sur l'habitat durable

Ateliers jeunes

Stands PLU

Diagnostic santé : une attention aux fragilités et inégalités sociales de santé

Impact du contexte socio-démographique sur la santé

- 42 000 habitants, 3e ville du Val d'Oise
- Une majorité d'employés et d'ouvriers
- IDH parmi les plus faibles d'Ile-de-France

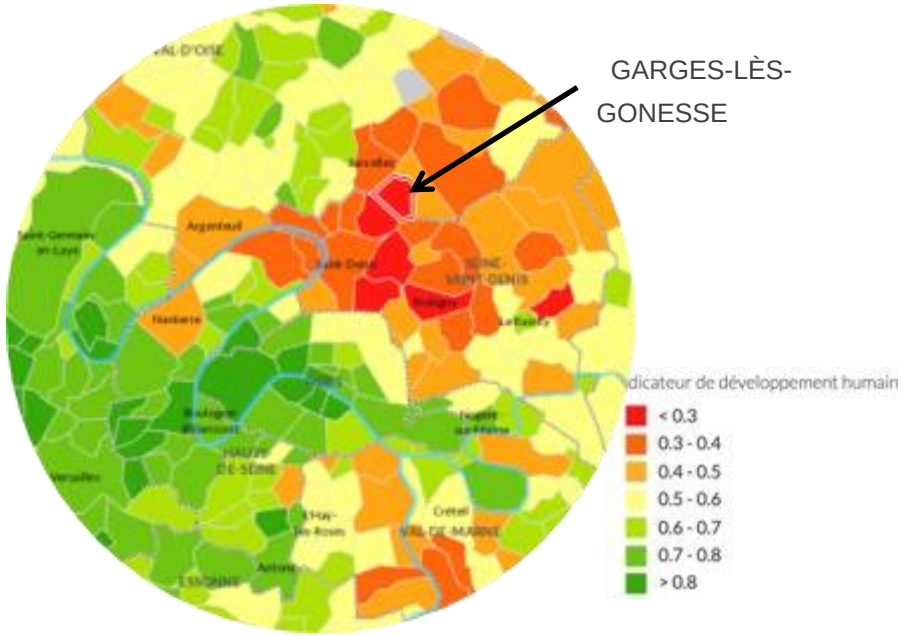

- De faibles ressources (38% des ménages sous le seuil de pauvreté)

Part des ménages fiscaux imposés : 32%
Val d'Oise : 53,8% ; Ile-de-France : 55%

Sources : ORS IDF; INSEE

- Une population jeune et familiale (46% a moins de 30 ans)

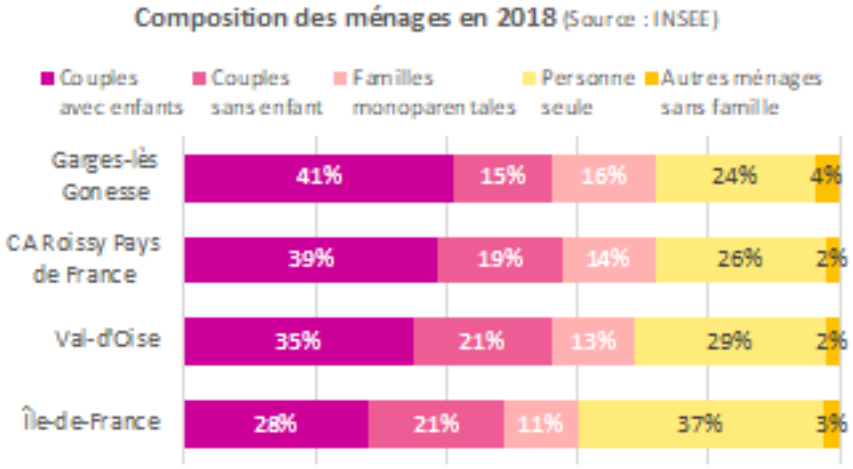

Focus sur l'offre et l'accès aux soins

Les équipements de santé et d'action sociale

Type d'établissement	
Maison de santé	1
Centre de santé spécialisé	9
Hébergement/résidences	6
Dont résidence sénior	1
SAAD	4
Laboratoire	2
Pharmacie	12
PMI	3
Protection de l'enfance	4
Centre social	4

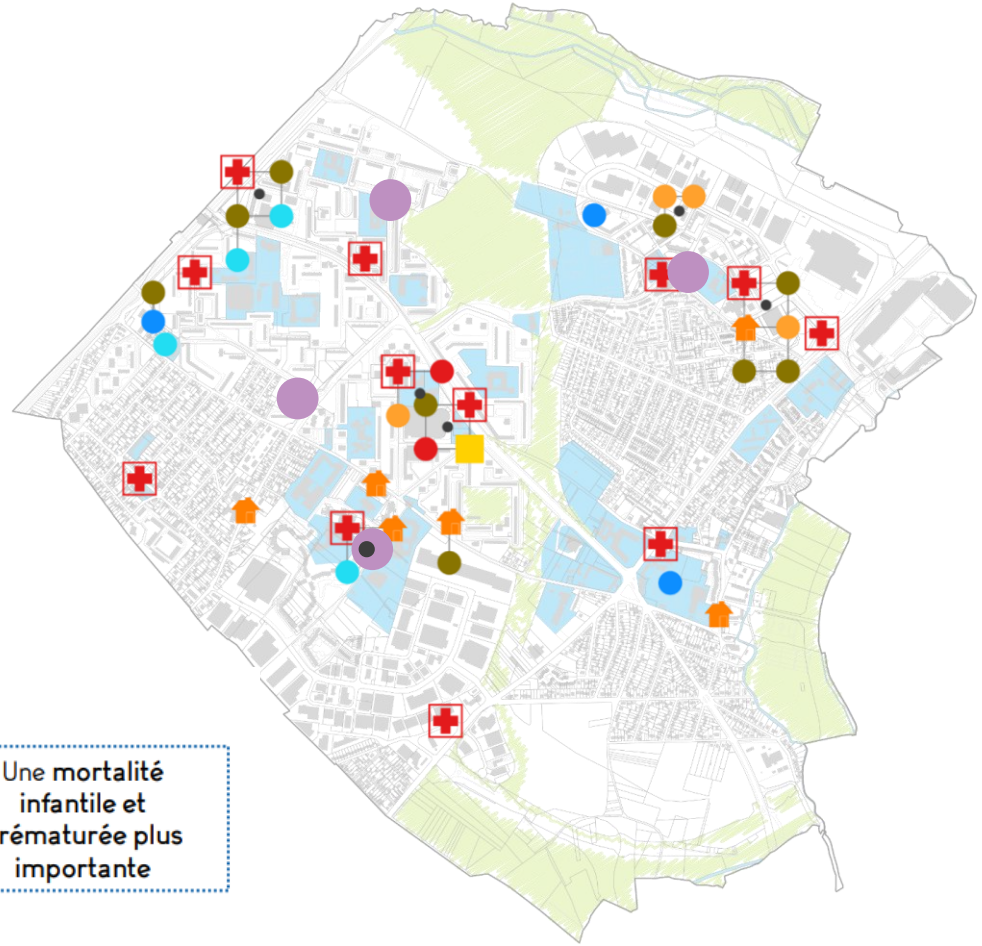

85

professionnels médicaux
Un territoire faiblement doté

70,7 %

des bénéficiaires ont un médecin traitant déclaré

De faibles taux de participation aux actions de dépistage et de prévention en matière de santé

Une **espérance de vie similaire** aux moyennes départementale et régionale

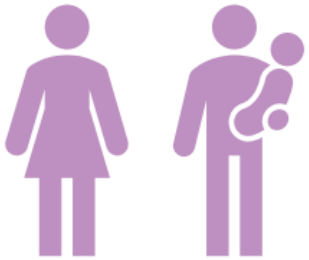

Une **mortalité infantile et prématurée plus importante**

Davantage de décès liés à des maladies respiratoires

Une prévalence très importante du diabète

Impact de l’environnement sur la santé

- Une suroccupation très importante des logements et une part très importante de petits et moyens logements similaire aux communes de la première couronne.

28,4 %

De suroccupation des logements soit plus d’un quart des ménages

- Une nécessité de préserver les grands et très grands logements afin de pouvoir favoriser le parcours résidentiel et de limiter la suroccupation des logements.

- Un cumul de nuisances « air-bruit »
- Plan d’exposition au bruit concernant 80% du territoire

	Garges-lès-Gonesse	EPCI	Dept. 95	Région
Part de la population exposée à la pollution de l'air	68%	23%	27%	56%
Part de la population exposée à une nuisance sonore	100%	71%	78%	79%

- Air et énergie :

  fort potentiel

  géothermique

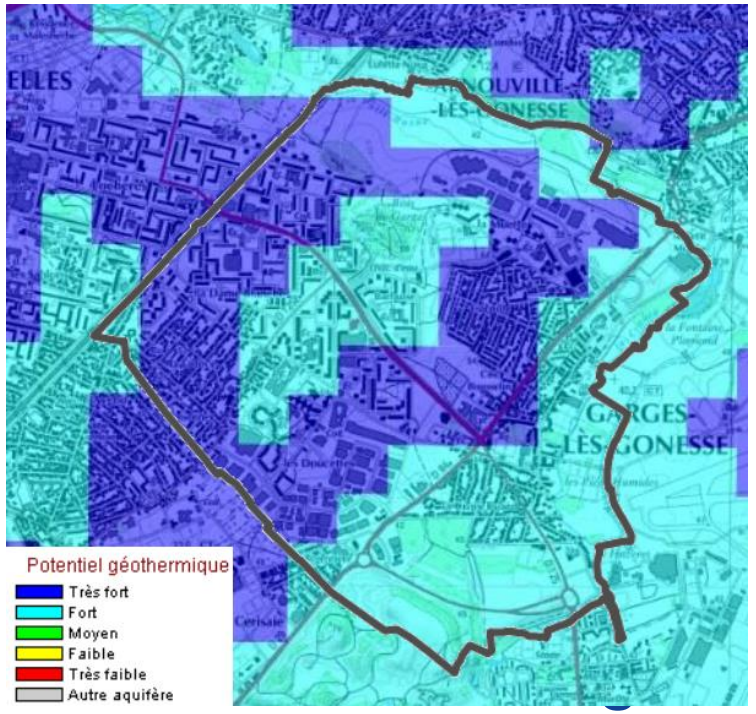

Impact des pratiques et mode de vie sur la santé

- Une forte couverture du territoire en espaces verts (66% de la population desservie contre 54% à l'échelle de l'IDF hors MGP).

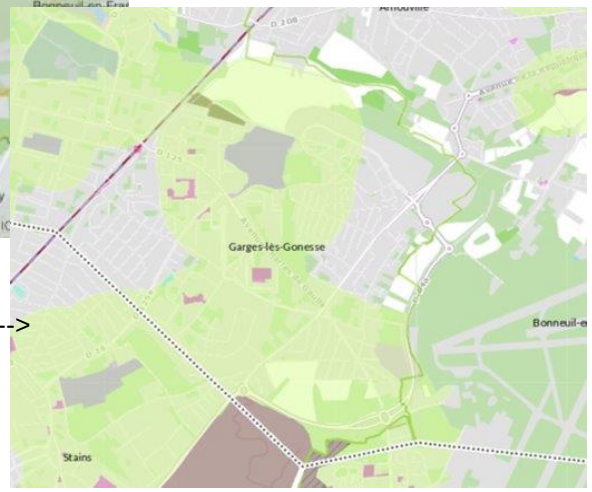

Rayonnement des espaces verts -->

Sources : ARS IDF; Institut Paris Région

- Un taux d'équipement sportif inférieur aux moyennes départementale et régionale (16 pour 10 000 habs contre 23 et 24 pour 10 000 habs)
- Faiblesse des mobilités actives

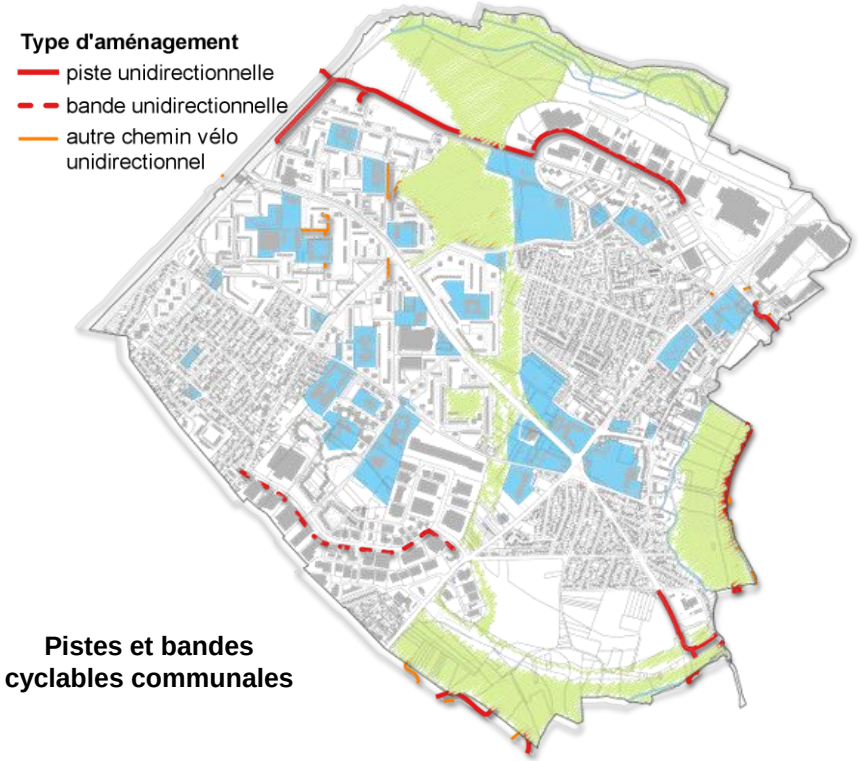

Pistes et bandes cyclables communales

Des orientations intégrant les enjeux de santé au sein du PADD

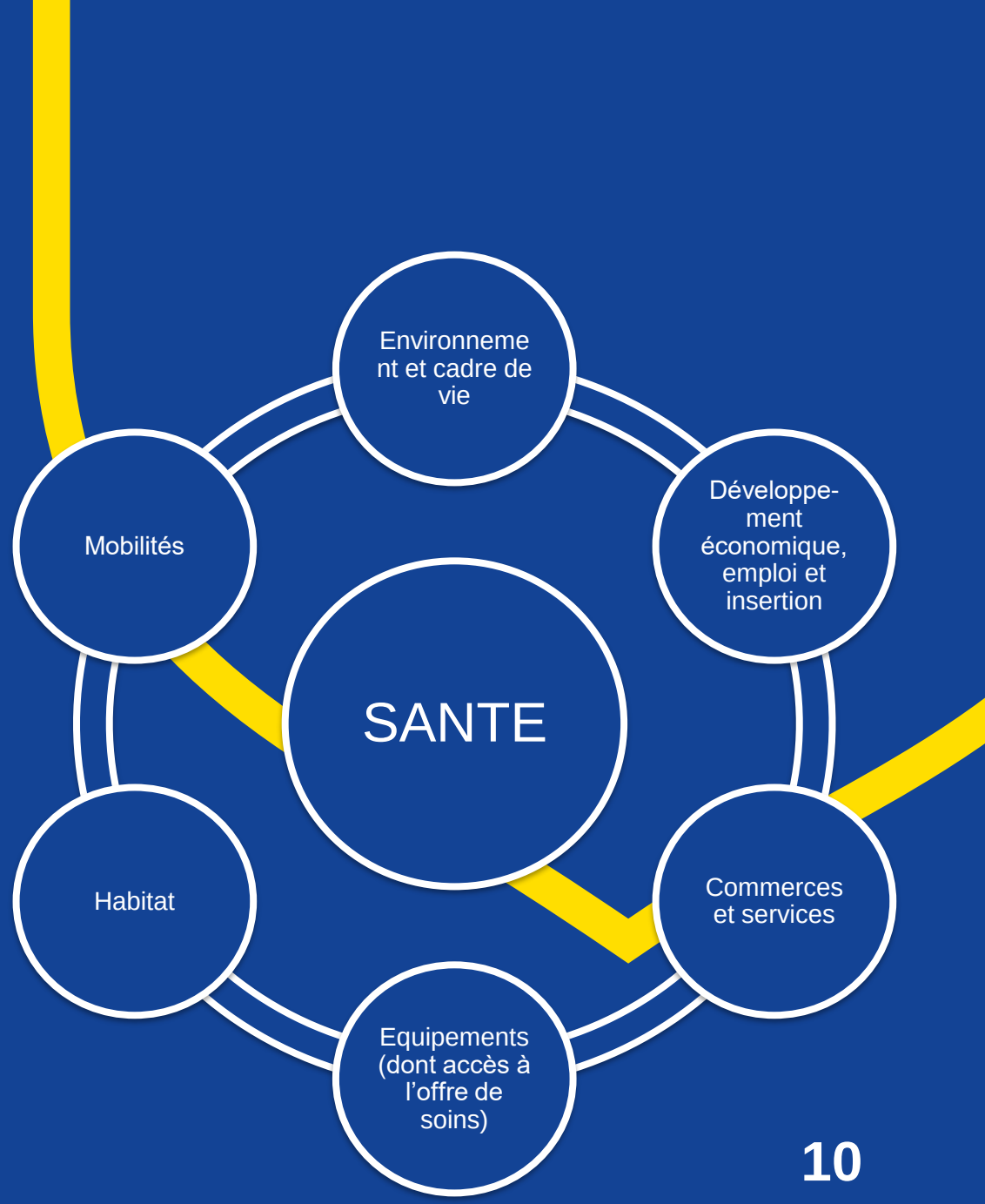

L’intégration des enjeux de santé dans le PADD

Axe 1

Affirmer l’identité de Garges-lès-Gonesse, ville inclusive et innovante

- Inclusion par le sport
- Réduction des inégalités socio-économiques
- Accès à l’emploi et à l’enseignement

Axe 2

Faire ville par la solidarité et les connexions urbaines : rassembler et connecter

- Qualité de l’habitat
- Promotion de l’activité physique et des mobilités actives
- Offre de soins
- Cohésion sociale
- Accessibilité aux services et équipements

Axe 3

Favoriser la résilience du territoire face au changement climatique et promouvoir un environnement favorable à la santé

- Accès et qualité des espaces verts
- Lutte contre le bruit
- Qualité de l’air
- Lutte contre les ilots de chaleur urbains

PLU favorable à la santé

Focus sur l’OAP santé

OAP Santé

Développer l'offre de soin

1. Reconversion de la Maison des arts en Maison de Santé Pluridisciplinaire
2. Implantation d'un centre de santé associatif et relocalisation de la pharmacie dans le cadre du NPNRU de Dame Blanche Nord

Inciter à l'activité physique et sportive

- Créer un réseau cyclable à l'échelle communale
- Améliorer les mobilités actives et l'intermodalité autour du pôle gare Garges-Sarcelles
- Compléter le maillage de la commune en équipements sportifs de plein air de proximité favorisant l'inclusion de tous les publics (femmes, personnes âgées, personnes handicapées)
- Requalifier les espaces extérieurs et abords des équipements sportifs existants pour favoriser la pratique libre en plein air
- Créer un pôle sportif à Dame Blanche Nord (salle multisports, club de boxe, dojo)
- Aménager la coulée verte en un espace paysager à vocation récréative et sportive (dont le développement de parcours d'orientation au sein du parc du Fort de Stains).
- Favoriser l'accès piéton et les mobilités actives vers les grands espaces verts de la commune

Limiter l'exposition aux risques et nuisances environnementales

- Créer un ilot de fraicheur sur la Place de la Résistance, le site de la Halle Saint-Just, et la friche Mornet
- Végétaliser les itinéraires de mobilités actives pour contribuer à créer des ilots de fraicheur
- Appliquer en priorité sur ces axes les plus exposés les principes de limitations des nuisances liées aux risques et aux nuisances sonores.
- Réduction des émissions de GES par la création d'un réseau de chaleur alimenté par 100% d'ENR&R.

Exemples de fiches techniques de l'OAP Santé

Axe 1 : Développement et accessibilité à l'offre de soins

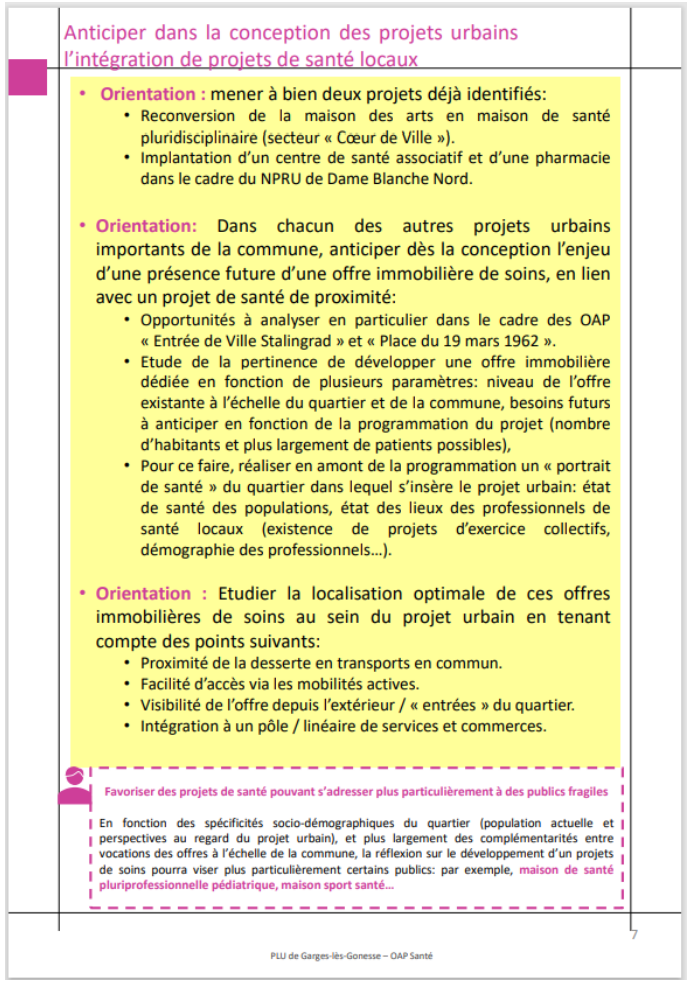

Anticiper dans la conception des projets urbains l'intégration de projets de santé locaux

- **Orientation :** mener à bien deux projets déjà identifiés:
  - Reconversion de la maison des arts en maison de santé pluridisciplinaire (secteur « Cœur de Ville »).
  - Implantation d'un centre de santé associatif et d'une pharmacie dans le cadre du NPRU de Dame Blanche Nord.

- **Orientation:** Dans chacun des autres projets urbains importants de la commune, anticiper dès la conception l'enjeu d'une présence future d'une offre immobilière de soins, en lien avec un projet de santé de proximité:
  - Opportunités à analyser en particulier dans le cadre des OAP « Entrée de Ville Stalingrad » et « Place du 19 mars 1962 ».
  - Etude de la pertinence de développer une offre immobilière dédiée en fonction de plusieurs paramètres: niveau de l'offre existante à l'échelle du quartier et de la commune, besoins futurs à anticiper en fonction de la programmation du projet (nombre d'habitants et plus largement de patients possibles),
  - Pour ce faire, réaliser en amont de la programmation un « portrait de santé » du quartier dans lequel s'insère le projet urbain: état de santé des populations, état des lieux des professionnels de santé locaux (existence de projets d'exercice collectifs, démographie des professionnels…).

- **Orientation :** Etudier la localisation optimale de ces offres immobilières de soins au sein du projet urbain en tenant compte des points suivants:
  - Proximité de la desserte en transports en commun.
  - Facilité d'accès via les mobilités actives.
  - Visibilité de l'offre depuis l'extérieur / « entrées » du quartier.
  - Intégration à un pôle / linéaire de services et commerces.

Favoriser des projets de santé pouvant s'adresser plus particulièrement à des publics fragiles

En fonction des spécificités socio-démographiques du quartier (population actuelle et perspectives au regard du projet urbain), et plus largement des complémentarités entre vocations des offres à l'échelle de la commune, la réflexion sur le développement d'un projets de soins pourra viser plus particulièrement certains publics: par exemple, maison de santé pluriprofessionnelle pédiatrique, maison sport santé…

PLU de Garges-lès-Gonesse – OAP Santé 7

Axe 2 : Incitation à l'activité physique et sportive

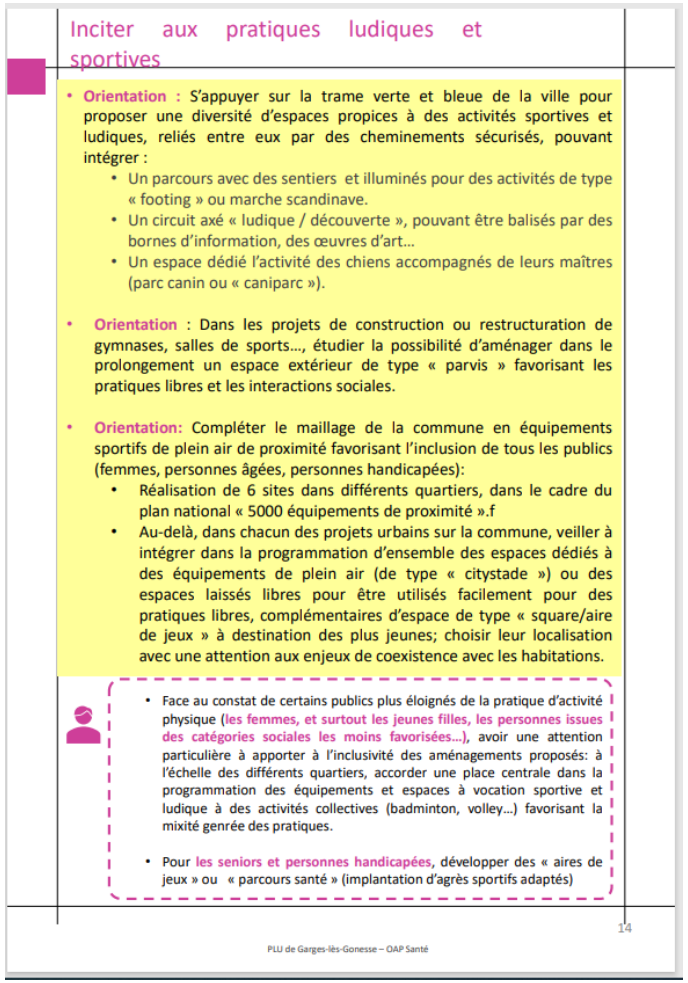

Inciter aux pratiques ludiques et sportives

- **Orientation :** S'appuyer sur la trame verte et bleue de la ville pour proposer une diversité d'espaces propices à des activités sportives et ludiques, reliés entre eux par des cheminements sécurisés, pouvant intégrer :
  - Un parcours avec des sentiers et illuminés pour des activités de type « footing » ou marche scandinave.
  - Un circuit axé « ludique / découverte », pouvant être balisés par des bornes d'information, des œuvres d'art…
  - Un espace dédié l'activité des chiens accompagnés de leurs maîtres (parc canin ou « caniparc »).

- **Orientation** : Dans les projets de construction ou restructuration de gymnases, salles de sports…, étudier la possibilité d'aménager dans le prolongement un espace extérieur de type « parvis » favorisant les pratiques libres et les interactions sociales.

- **Orientation:** Compléter le maillage de la commune en équipements sportifs de plein air de proximité favorisant l'inclusion de tous les publics (femmes, personnes âgées, personnes handicapées):
  - Réalisation de 6 sites dans différents quartiers, dans le cadre du plan national « 5000 équipements de proximité ».f
  - Au-delà, dans chacun des projets urbains sur la commune, veiller à intégrer dans la programmation d'ensemble des espaces dédiés à des équipements de plein air (de type « citystade ») ou des espaces laissés libres pour être utilisés facilement pour des pratiques libres, complémentaires d'espace de type « square/aire de jeux » à destination des plus jeunes; choisir leur localisation avec une attention aux enjeux de coexistence avec les habitations.

- Face au constat de certains publics plus éloignés de la pratique d'activité physique (les femmes, et surtout les jeunes filles, les personnes issues des catégories sociales les moins favorisées…), avoir une attention particulière à apporter à l'inclusivité des aménagements proposés: à l'échelle des différents quartiers, accorder une place centrale dans la programmation des équipements et espaces à vocation sportive et ludique à des activités collectives (badminton, volley…) favorisant la mixité genrée des pratiques.

- Pour les seniors et personnes handicapées, développer des « aires de jeux » ou « parcours santé » (implantation d'agrès sportifs adaptés)

PLU de Garges-lès-Gonesse – OAP Santé 14

Axe 3 : Limitation de l'exposition aux risques et nuisances environnementales

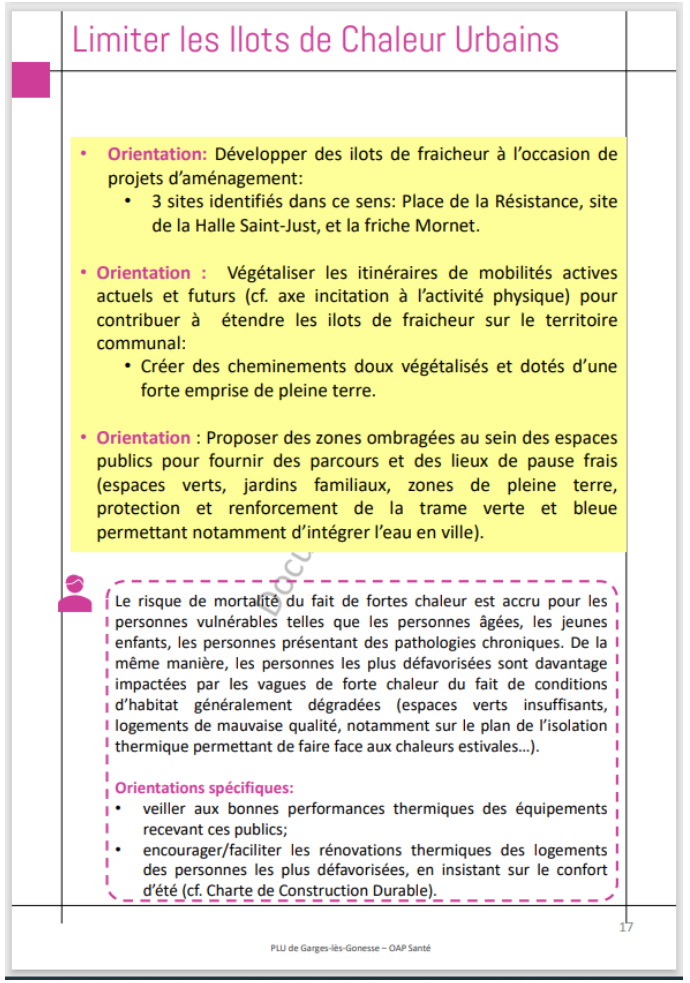

Limiter les Ilots de Chaleur Urbains

- **Orientation:** Développer des ilots de fraicheur à l'occasion de projets d'aménagement:
  - 3 sites identifiés dans ce sens: Place de la Résistance, site de la Halle Saint-Just, et la friche Mornet.

- **Orientation :** Végétaliser les itinéraires de mobilités actives actuels et futurs (cf. axe incitation à l'activité physique) pour contribuer à étendre les ilots de fraicheur sur le territoire communal:
  - Créer des cheminements doux végétalisés et dotés d'une forte emprise de pleine terre.

- **Orientation** : Proposer des zones ombragées au sein des espaces publics pour fournir des parcours et des lieux de pause frais (espaces verts, jardins familiaux, zones de pleine terre, protection et renforcement de la trame verte et bleue permettant notamment d'intégrer l'eau en ville).

Le risque de mortalité du fait de fortes chaleur est accru pour les personnes vulnérables telles que les personnes âgées, les jeunes enfants, les personnes présentant des pathologies chroniques. De la même manière, les personnes les plus défavorisées sont davantage impactées par les vagues de forte chaleur du fait de conditions d'habitat généralement dégradées (espaces verts insuffisants, logements de mauvaise qualité, notamment sur le plan de l'isolation thermique permettant de faire face aux chaleurs estivales…).

Orientations spécifiques:
- veiller aux bonnes performances thermiques des équipements recevant ces publics;
- encourager/faciliter les rénovations thermiques des logements des personnes les plus défavorisées, en insistant sur le confort d'été (cf. Charte de Construction Durable).

PLU de Garges-lès-Gonesse – OAP Santé 17

Exemples de traductions concrètes des enjeux de santé

Une traduction règlementaire sur le plan environnemental

- **Réduction des zones AU :** limitation à 8,4 ha de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, soit une diminution de 12,1 ha

- **Introduction de nouvelles prescriptions paysagères et environnementales dans le règlement du PLU** :
  - Protection ou mise en valeur des espaces paysagers protégés
  - Préservation des corridors écologiques
  - Préservation des zones humides
  - Renforcement de la plantation et de la préservation des arbres de haute tige

- **Mise en place d'un coefficient de biotope.**

Un habitat digne et durable

- **Des dispositions pour lutter contre les divisions pavillonnaires :**
  - En zone UH, les constructions ou divisions de constructions existantes doivent comprendre un minimum de 50% de logements de plus de 60 m²
  - L'emprise au sol cumulée des constructions annexes ne devra pas excéder 20 m² par unité foncière. Le changement de destination des annexes vers de l'habitation est interdit.

- **Introduction de prescriptions issues de la Charte des constructions durables dans le règlement du PLU**
  - Luminosité des logements, ventilation naturelle
  - Confort d'été et d'hiver sans système de chauffage traditionnel
  - Limitation des déperditions thermiques
  - Utilisation de matériaux biosourcés ou géosourcés si possible

Des projets déjà mis en œuvre

- **2023-2024 : Aménagement de 6 espaces dédiés au sport au cœur des quartiers pour développer la pratique sportive (street workout, futsal, basket, teqball, aire dejeux, etc.)**

- **2024 : Création d'une maison de santé accueillant plus de 25 nouveaux professionnels de santé**

- **2024-2025 : Création d'un réseau de chaleur urbain 100% EnR&R**
  - 1er réseau de chaleur de France 100% EnR&R couplant géothermie et chaleur fatale d'une station d'épuration
  - 9 700 équivalents logements raccordés au futur réseau de chaleur

Merci
pour votre attention

GARGES
Forte & fière

villedegarges.fr